

COMPTE RENDU CAPL RECOURS DE NOTATION DU 19/09/13

Inspecteurs des Finances Publiques

Une réserve non utilisée : quel dommage !

Avec l'apparition du recours hiérarchique, il est clair que nous sommes allés à la découverte d'une nouvelle CAPL différente des recours de note d'autrefois.

En effet, nous n'avons plus en CAPL une vision globale de tous les recours.

En bout de course, seul 1 inspecteur a saisi la CAPL.

FO DGFIP 66, pense que ce nombre ne reflète pas le mécontentement réel des inspecteurs en la matière.

Dans cette CAPL, le président disposait d'une réserve de deux fois un mois.

Le seul recours présent dans cette enceinte, n'a pas conduit à un avancement accéléré de déroulement de carrière, c'est donc toute la réserve qui sera redonnée à la DG, en espérant que cela ne soit pas perdu pour l'année prochaine.

CONTACTEZ NOUS DES LA PRISE DE CONNAISSANCE DU CREP

Notre expérience peut vous être très utile.

Vos élus :

Françoise FABRE

Bernard MARTI